

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2025

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « ARABIA SICAV » pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Septembre 2025, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total bilan de 6 965 419 DT et un résultat de la période de 618 515 DT,

I– Rapport sur les états financiers intermédiaires

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société ARABIA SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives, La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises, Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires,

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité", Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières, L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier, En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit,

Conclusion

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société ARABIA SICAV arrêtés au 30 Septembre 2025, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie,

II – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi liquidités représentent au 30 Septembre 2025, 18,09 % de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 1,91 % au-dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents,

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 5 602 917 DT au 30 Septembre 2025, et représente une quote-part de 80,44 % de l'actif de la société ARABIA SICAV, soit 0,44 % au-dessus du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents,

Tunis, le 31 octobre 2025

Le Commissaire aux Comptes :
FMBZ - KPMG TUNISIE
Emna RACHIKOU

BILAN
ARRETE AU 30/09/2025
(Exprimé en dinars)

ACTIF	30/09/2025	30/09/2024	31/12/2024
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	5 602 917	4 553 016	4 986 586
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 874 545	3 774 154	4 195 419
b- Obligations et valeurs assimilées	728 372	778 863	791 168
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 260 346	1 148 484	1 418 478
a- Placements monétaires		-	-
b- Disponibilités	1 260 346	1 148 484	1 148 484
AC3- Créances d'exploitation	102 156	150 961	-
AC4- Autres actifs	-	-	-
TOTAL ACTIF	6 965 419	5 852 461	6 405 065
PASSIF			
PA1- Opérateurs crébiteurs	20 412	12 841	14 987
PA2- Autres crébiteurs divers	99 473	139 128	52 267
TOTAL PASSIF	119 885	151 969	67 254
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	6 693 795	5 593 902	6 237 237
CP2- Sommes distribuables	151 739	106 590	100 573
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	61	59	59
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours	151 678	106 531	100 514
ACTIF NET	6 845 534	5 700 492	6 337 811
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	6 965 419	5 852 461	6 405 065

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 30/09/2025
(Exprimé en dinars)

	<u>Du</u> <u>01/07/2025</u> <u>Au</u> <u>30/09/2025</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2025</u> <u>Au</u> <u>30/09/2025</u>	<u>Du</u> <u>01/07/2024</u> <u>Au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>Au</u> <u>30/09/2024</u>	<u>Du</u> <u>01/01/2024</u> <u>Au</u> <u>31/12/2024</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	128 139	242 352	86 701	207 191	220 196
a- Dividendes	115 617	204 245	73 488	180 143	180 143
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	12 522	38 108	13 213	27 048	40 053
PR 2- Revenus des placements monétaires	8 408	31 095	7 663	15 838	27 545
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	136 547	273 447	94 364	223 029	247 741
CH 1- Charges de gestion des placements	32 115	92 433	26 737	77 862	105 610
REVENU NET DES PLACEMENTS	104 432	181 014	67 627	145 167	142 131
PR 3- Autres produits	248	833	-	1 175	2 065
CH 2- Autres charges	9 577	30 048	5 354	39 774	43 645
RESULTAT D'EXPLOITATION	95 103	151 799	62 273	106 568	100 551
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	(119)	(121)	(36)	(37)	(37)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	94 985	151 678	62 237	106 531	100 514
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	119	121	36	37	37
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(48 119)	326 756	226 671	33 724	561 840
- Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	88 648	147 160	(61 178)	(97 194)	21 401
- Frais de négociation de titres	(3 402)	(7 200)	(3 346)	(7 124)	(10 499)
RESULTAT NET DE LA PERIODE	132 230	618 515	224 420	35 974	673 293

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

ARRETE AU 30/09/2025

(Exprimé en dinars)

	<u>Du 01/07/2025</u> <u>Au 30/09/2025</u>	<u>Du 01/01/2025</u> <u>Au 30/09/2025</u>	<u>Du 01/07/2024</u> <u>Au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>Au 30/09/2024</u>	<u>Du 01/01/2024</u> <u>Au 31/12/2024</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u> <u>RESULTANT DES OPERATIONS</u> <u>D'EXPLOITATION</u>					
a- Résultat d 'Exploitation	95 103	151 799	62 273	106 568	100 551
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(48 119)	326 756	226 671	33 724	561 840
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	88 648	147 160	(61 178)	(97 194)	21 401
d- Frais de négociation de titres	(3 402)	(7 200)	(3 346)	(7 124)	(10 499)
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		(100 512)	-	(86 250)	(86 250)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a- Souscriptions					
– Capital	-	-	-	62	62
Régularisation des sommes non distribuables	-	-	-	(5)	(5)
Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
– Droits d'entrée	-	-	-	1	1
b- Rachats					
– Capital	(8 947)	(9 494)	(4 652)	(4 652)	(4 652)
Régularisation des sommes non distribuables	(636)	(666)	184	184	184
Régularisation des sommes distribuables	(119)	(121)	(36)	(36)	(36)
– Droit de sortie			-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	122 529	507 723	219 916	(54 722)	582 596
AN 4- <u>ACTIF NET</u>					
a- en début de période	6 723 005	6 337 811	5 480 576	5 755 214	5 755 214
b- en fin de période	6 845 534	6 845 534	5 700 492	5 700 492	6 337 811
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONS</u>					
a- en début de période	91 284	91 292	91 367	91 366	91 366
b- en fin de période	91 153	91 153	91 292	91 292	91 292
VALEUR LIQUIDATIVE	75,099	75,099	62,442	62,442	69,424
AN6- <u>TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE</u>	1,97%	9,76%	4,10%	0,63%	11,71%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETEES AU 30 Septembre 2025 »

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

ARABIA SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte et de distribution régie par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001,

ARABIA SICAV est gérée par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS,

L'ARAB TUNISIAN BANK est désignée dépositaire de la SICAV,

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30-09-2025 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie,

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation, les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital,

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon,

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus,

3-2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30-09-2025 à leur valeur de marché, La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable, Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30-09-2025 ou à la date antérieure la plus récente,

Les titres OPCVM sont évalués à leurs Valeurs Liquidatives au 30-09-2025,

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres,

3-3 EVALUATION DES PLACEMENTS EN OBLIGATIONS

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leurs comptabilisations initiales :

- à la valeur du marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente,
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constituent une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée,

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date,

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués au 30 Septembre 2025 au coût amorti,

3-4 EVALUATION DES PLACEMENTS MONETAIRES

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition,

3-5 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable,

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période,

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré,

4- NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2025 à 5 602 917DT contre 4 553 016 DT au 30/09/2024, et se détaille ainsi :

Code ISIN	DESIGNATION DU TITRE	Nombre/Titre	Coût d'acquisition	Val au 30/09/2025	% ACTIF	% Capital
	ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES :		4 527 283	4 874 545	69,98%	
	<i>Actions et droits rattachés :</i>		4 513 018	4 860 777	69,78%	
TN0007830011	ASS MAG	5 276	291 438	263 800	3,79%	0,12%
TN0007140015	ASSAD	7 000	10 232	15 260	0,22%	0,03%
TN0004700100	ATL	53 169	203 045	320 396	4,60%	0,16%
TN00001800457	BIAT	2 000	164 598	206 142	2,96%	0,00%
TN0007350010	CIMENT DE BIZERTE	223 793	680 360	111 897	1,61%	0,51%
TN0007570013	EUROCYLE	6 550	109 854	86 250	1,24%	0,01%
TN0003200755	ICF	997	98 085	91 596	1,32%	0,05%
TN0007510019	LANDOR	30 678	243 580	301 779	4,33%	0,27%
TN0006440010	MAG GENERAL	11 324	76 160	112 108	1,61%	0,06%
TN0005700018	PGH	25 000	374 500	367 575	5,28%	0,00%
TN0007610017	SAH	29 965	262 008	375 821	5,40%	0,04%
TN0007730013	SANIMED	1 100	1 998	803	0,01%	0,01%
TN0001100254	SFBT	19 948	238 831	255 135	3,66%	0,00%
TN0007740012	MEUBLE INTERIEUR	27 125	138 511	157 325	2,26%	0,49%
TN0007600018	SOTEMAIL	182 500	447 165	547 440	7,86%	0,60%
TN0006560015	SOTUVER	26 798	260 822	375 547	5,39%	0,09%
TN0006060016	STAR	588	100 264	137 004	1,97%	0,03%
TN0007270010	TPR	57 000	291 127	612 408	8,79%	0,11%
TN0007440019	TELNET	36 663	240 491	241 133	3,46%	0,30%
TN0007720014	UNIMED	33 000	279 950	281 358	4,04%	0,01%
	<i>Titre OPCVM</i>		14 265	13 768	0,20%	
TN84GRD6G6	FCP IRADETT 50	1 221	14 265	13 768	0,20%	12,79%
	OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES		710 890	728 372	10,46%	
	EMPRUNTS DE SOCIETES		200 000	201 949	2,90%	0,00%
TN0003900248	UIB 2009/1	10 000	186 000	187 813	2,70%	2,00%
TN0003900230	UIB 2009/1	10 000	14 000	14 136	0,20%	2,00%
	EMPRUNT D'ETAT	1 000	510 890	526 423	7,56%	0,00%
TNZBXQU5RZ91	Emp Nat 2021 T3 A	1 000	10 890	11 494	0,17%	0,00%
TNX0K9990B08	Emp Nat 2024 -2	5 000	500 000	514 928	7,39%	0,00%
	TOTAL		5 238 173	5 602 917	80,44%	

AC2-	Placements monétaires et disponibilités
-------------	--

Le solde de ce poste s'élève au 30-09-2025 à 1 260 346 DT contre 1 418 478 DT au 31-12-2024, et se détaille ainsi :

	30/09/2025	30/09/2024	31/12/2024
Disponibilités	1 260 346	1 148 484	1 418 478
TOTAL	1 260 346	1 148 484	1 418 478

AC3-	Créances d'exploitation
-------------	--------------------------------

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	30/09/2025	30/09/2024	31/12/2024
Vente Actions	102 156	150 961	-
Retenue à la source/ Achat obligation	-	-	-
Créance CDS Billets de trésorerie	5 000	45 000	30 833
Provision /créance CDS	(5 000)	(45 000)	(30 833)
TOTAL	102 156	150 961	-

PA1-	Opérateurs créditeurs
-------------	------------------------------

Cette rubrique renferme la rémunération à payer au gestionnaire et au dépositaire et se détaille ainsi :

	30/09/2025	30/09/2024	31/12/2024
Rémunération à payer au gestionnaire	10 028	7 973	9 037
Rémunération à payer au dépositaire	10 384	4 868	5 950
TOTAL	20 412	12 841	14 987

PA2-	Autres créditeurs divers
-------------	---------------------------------

Le solde de ce poste s'élève à 99 473 DT au 30-09-2025 contre 52 267 DT au 31-12-2024 et se détaille ainsi :

	30/09/2025	30/09/2024	31/12/2024
Achat Actions	50 350	84 992	-
Frais transactions	3 127	3 167	-
Redevance CMF	562	447	506
Honoraires Commissaires aux comptes	14 613	22 230	20 000
Frais publications	900	441	1 000
Jetons de présence	11 692	9 817	13 125
Retenue à la source	2 400	2 239	1 883
TCL	138	104	61
Dividendes à payer	14 556	14 556	14 556
Divers	1 136	1 136	1 136
TOTAL	99 473	139 128	52 267

CP1- Le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 3ème trimestre de l'exercice 2025 se détaillent ainsi :

Capital au 30/06/2025

Montant	6 666 250
Nombre de titres	91 284
Nombre d'actionnaires	14

Souscriptions réalisées

Montant	0
Nombre de titres émis	-
Nombre d'actionnaires nouveaux	-

Rachats effectués

Montant	(8 947)
Nombre de titres rachetés	131
Nombre d'actionnaires sortants	4

Autres effets s/capital

Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	88 648
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	(48 119)
Régularisation des sommes non distribuables	(636)
Frais de négociation de titre	(3 402)
Droit d'entrée	-

Capital au 30/09/2025

Montant	6 693 795
Nombre de titres	91 153
Nombre d'actionnaires	10

CP2- Sommes distribuables

	Du 01/01/2025	Du 01/01/2024	Du 01/01/2024
	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024	Au 31/12/2024
Sommes distribuables de l'exercice en cours	151 678	106 531	100 514
Sommes distribuables des exercices antérieurs	61	59	59
Sommes distribuables	151 739	106 590	100 573

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Du 01-01-2025 au 30-09-2025, les revenus du portefeuille-titres s'élèvent à 242 352 DT contre 207 191 DT du 01-01-2024 au 30-09-2024,

	Du 01/07/2025	Du 01/01/2025	Du 01/07/2024	Du 01/01/2024	Du 01/01/2024
	Au 30/09/2025	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024	Au 30/09/2024	Au 31/12/2024
Revenus des Actions	115 618	204 245	73 488	180 143	180 143
Revenus des obligations	12 521	38 108	13 213	27 048	40 053
TOTAL	128 139	242 352	86 701	207 191	220 196

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 31 095 DT du 01-01-2025 au 30-09-2025 et se détaillent comme suit :

	Du 01/07/2025	Du 01/01/2025	Du 01/07/2024	Du 01/01/2024	Du 01/01/2024
	Au 30/09/2025	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024	Au 30/09/2024	Au 31/12/2024
Intérêts sur comptes de dépôts	8 408	31 095	7 663	15 838	27 545
TOTAL	8 408	31 095	7 663	15 838	27 545

PR3- AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 30-09-2025 à 5 000 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV,

Selon cette convention, des intérêts ont été perçus à partir de l'exercice 2009,

Le principal a commencé à être remboursé depuis l'exercice 2011,

Au cours du 3ème trimestre de l'exercice 2025, ARABIA SICAV a perçu 248 DT d'intérêts,

CH1-	Charges de gestion des Placements	Du 01/07/2025	Du 01/01/2025	Du 01/07/2024	Du 01/01/2024	Du 01/01/2024
		Au 30/09/2025	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024	Au 30/09/2024	Au 31/12/2024
Rémunération du gestionnaire						

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire, Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société, En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5%HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien,

	La rémunération de l'AFC	30 615	87 999	25 102	72 994	99 660
Rémunération du dépositaire						

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB, En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 000 D HT par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014,

	La rémunération de l'ATB	1 500	4 434	1 635	4 868	5 950
	TOTAL	32 115	92 433	26 737	77 862	105 610

CH2- AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

	Du 01/07/2025	Du 01/01/2025	Du 01/07/2024	Du 01/01/2024	Du 01/01/2024
Désignation	Au 30/09/2025	Au 30/09/2025	Au 30/09/2024	Au 30/09/2024	Au 31/12/2024
Redevance CMF	1 715	4 929	1 405	4 089	5 583
Commissaire aux comptes	3 770	12 770	0	23 800	21 570
Publicité et publication	252	1 000	316	913	1 871
Services bancaires	7	24	7	30	44
Timbre fiscal	5	18	7	18	23
Jetons de présence	3 308	9 817	3 308	9 816	13 125
TCL	520	1 091	311	708	1 029
Autres impôts	0	400	-	400	400
TOTAL	9 577	30 048	5 354	39 772	43 645

5- AUTRES INFORMATIONS	30/09/2025	30/09/2024	31/12/2024
Données par actions			
Revenus des placements	3,000	2,443	2,714
Charges de gestion des placements	1,014	0,853	1,157
Revenu net des placements	1,986	1,590	1,557
Autres produits	0,330	0,013	0,478
Autres charges	0,009	0,436	0,023
Résultat d'exploitation	1,665	1,167	1,101
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,001)	0,000	(0,000)
Sommes distribuables de la période	1,664	1,167	1,101
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0,001	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	(0,079)	(0,078)	(0,115)
Variation des plus ou moins-values potentielles /Titres	3,585	0,369	6,154
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	1,614	(1,065)	0,234
Résultat net de la période	6,785	0,394	7,375
Nombre d'actions	91 153	91 292	91 292
Valeur liquidative	75,099	62,442	69,424

6- Rémunération du Gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire, Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société, En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,5%HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien,

La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB, En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 5 000 D HT par an en vertu de l'avenant à la convention de dépositaire signée en date du 26 décembre 2014